



Compte-rendu du Conseil d'établissement du 6 octobre 2020

Présentation du Conseil d'établissement

« Tout établissement catholique d'enseignement se dote d'un conseil d'établissement » indique le statut de l'Enseignement catholique en France publié le 1^{er} juin 2013 (article 120). Cette structure doit être « un lieu privilégié de rencontre, de partage et de concertation entre tous les membres de la Communauté éducative, à laquelle il contribue à donner sa cohérence » (article 19)

Le conseil d'établissement est une instance indispensable de concertation et de dialogue. Il est présidé par le Chef d'établissement.

Parmi toutes les instances qui participent au pilotage et à l'animation d'un établissement, le conseil d'établissement est la seule qui réunisse sous la responsabilité du chef d'établissement les représentants de toute la communauté éducative dont il manifeste ainsi concrètement l'existence.

(Extrait du document « Risquer la communauté éducative et ses lieux de parole », Engagements nationaux de l'Enseignement catholique, journée nationale des Assises du 4 décembre 2004)

1. Rôle du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement a un rôle consultatif, un rôle d'information et de réflexion. Il aide le chef d'établissement à assurer l'unité de la communauté éducative, à coordonner les projets et à les inscrire dans les orientations données par la tutelle.

Il est informé des sujets relatifs aux orientations et aux projets de l'établissement.

Il est consulté pour l'élaboration du projet éducatif et du projet d'établissement.

Il peut formuler un avis ou faire des propositions sur les projets pédagogiques, la proposition de l'animation pastorale, l'ouverture de classe ou de formations nouvelles, le règlement intérieur, les horaires, les choix économiques et financiers, les projets d'investissement, etc.

2. Composition du conseil d'établissement

a. Membres de droit :

- le chef d'établissement, président
- le président d'OGEC
- le président d'APEL

- Un représentant de la DDEC

b. Membres désignés :

- Un représentant des enseignants
- Un représentant du personnel non enseignant
- Des représentants des parents d'élèves : 1 par classe
- Des représentants des élèves : 1 par classe de cycles 2 et 3
- Le prêtre de la paroisse

c. Membres invités : Tout intervenant extérieur ou personne experte sur un point précis suivant l'actualité du conseil.

3. Fonctionnement

Le conseil d'établissement se réunit à l'initiative du chef d'établissement

« La fréquence des rencontres est laissée à l'appréciation de chaque établissement mais ne saurait être inférieure à deux fois par an » (article 122)

Tout représentant au conseil d'établissement est tenu à l'obligation de réserve. Nul ne doit porter atteinte à l'unité de l'établissement.

Les avis et/ou questions des membres du conseil d'établissement doivent être parvenus au chef d'établissement au minimum 7 jours avant la date du conseil, afin que celui-ci s'assure de leurs biens fondés et puissent les porter à l'ordre du jour.

Conseil d'établissement du 6 octobre :

Membres présents :

- le chef d'établissement : Mme du Lac
- le président d'OGEC : M. Huguet représenté par Serge Lassalle
- Un membre de l'APEL : Mme Paris
- Les représentants des parents d'élèves : Mmes Cluzel, Manem, Sabourin, David-Cuvelier, Weltzer
- Des représentants des enseignants : Mmes Redon, Marenaud, Guérin
- Une représentante du personnel : Chantal Lasfargues
- Les élèves délégués : Germain Barnet-Prats, Simon Bouyer de Clercq, Valentine Despaux, Théo Geneste, Camille Chagneux, Lina Zanchettin, Ava Dupart, Alice Barrau

Membres absents excusés : Mme Gusmao

Membre absent : Mme Houdayer

Questions mises à l'ordre du jour par l'équipe éducative :

- Projets à venir :
 - Torchons initiatives : création de torchons avec les dessins des élèves
 - Temps forts en pastoral : Thème de l'année : Marie

Interventions des élèves :

Ce qui plaît aux enfants :

- ↪ L'anglais : la chanson est super
- ↪ Le sport c'est trop bien
- ↪ La cantine : c'est très bon
- ↪ Le thème des arts cette année.

Ce qui pourrait être amélioré :

- ↪ En informatique : il y a du bruit puisqu'il n'y a pas la maitresse certains en profitent : [les enseignantes discuteront de ce problème avec leurs élèves en classe de façon à trouver avec eux un mode de régulation et une charte de la conduite à avoir en informatique. Vianney ne trouve pas de son côté que cela soit vraiment bruyant.](#)
- ↪ Les CE2 voudraient un nouveau ballon parce qu'ils ont récupéré le vieux ballon de l'année dernière. La demande est générale sur les classes : [Nous allons recommander des ballons, l'APEL accepte de financer le rachat de ballons neufs.](#)
- ↪ Faire un parcours sur le terrain de billes : [La demande revient régulièrement. Jusqu'à présent les solutions techniques à bas coûts n'ont pas été trouvées. Le terrain sera défriché et nettoyé lors de la 1^{ère} journée travaux pour redonner l'accès aux enfants. Certains demandent que ce terrain soit abrité. Ce qui n'est pas prévu pour le moment.](#)
- ↪ La salle d'anglais manque d'éclairage. Il faudrait y mettre un vidéoprojecteur et un ordinateur. Les espaces d'assise deviennent trop petits pour le nombre d'élèves : [la demande semble raisonnable, nous allons réfléchir à un meilleur agencement de cette salle pendant les vacances de Toussaint. Jenifer](#)

préfère une enceinte facile à amener d'une classe à l'autre et à connecter à son téléphone.


- ↪ Parfois c'est un peu froid à la cantine : nous allons demander que la table de chauffe soit mieux réglée.
- ↪ Refaire la fresque sous le perron : ce projet pourrait parfaitement s'intégrer dans notre projet art de l'année. Ce projet sera travaillé en équipe enseignante.
- ↪ Il pourrait y avoir des tapis roulants à la cantine pour aider au débarrassage : cette demande n'est ni réaliste ni pertinente. Le conseil d'établissement ne doit pas recevoir ce genre de demande déconnectée de la vie d'école.
- ↪ Il faudrait replanter un arbre pour avoir de l'ombre : l'école a en effet perdu 2 gros marronniers en 2 ans et les coins d'ombre sont moins nombreux. Cette problématique sera intégrée dans le projet travaux qui est en cours.
- ↪ Mettre des bibliothèques, des coins dessins, des coins jeux dans toutes les classes : il semblerait que ce soit déjà le cas.
- ↪ Si une classe ne prend pas son créneau de terrain de foot, il faut que ce ne soit pas toujours les mêmes classes qui y aillent : Vianney a établi une règle qui est que si une classe ne prend pas son créneau aucune autre classe ne peut en profiter. Le terrain de foot reste un espace libre où tout le monde peut évoluer. Cela évite aux personnes de surveillance de devoir arbitrer des désaccords sur l'utilisation et cela permet à ceux qui aiment courir d'avoir plus d'espace pour le faire.
- ↪ Faire des cours de cuisine à la cantine : cette idée est intéressante et il faudrait voir comment l'organiser avec la société de restauration.
- ↪ Mettre des balances à déchets sur les poubelles et récompenser la classe qui a le moins jeté : idée intéressante qui sera discutée avec la société de restauration.
- ↪ Mettre un mur d'escalade : cette idée a déjà été rejetée les années passées car elle engendrerait trop de difficulté logistique pour sécuriser la zone.
- ↪ Mettre des saucis à la cantine : les contraintes en terme d'alimentation saine et équilibrée ne permettent pas d'accéder à cette demande.
- ↪ Faire une collecte de vêtements ou de jouets : cette initiative trouve tout son sens en cette période surtout à l'approche de Noël ou pour venir en aide aux sinistrés du Var. Ce point sera travaillé avec

l'APEL et l'équipe enseignante.

- ↪ Organiser une chorale entre midi : bonne idée à voir si on trouve une personne pour la mener.
- ↪ Mettre un planning en place pour les paniers de baskets et les raquettes de badminton. En classe aussi définir un ordre de roulement de façon à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes enfants qui les prennent : ce point sera vu avec Vianney et les enseignantes.
- ↪ Faire une journée anglaise : cette demande revient régulièrement et sera discutée en équipe enseignante et avec Jenifer.
- ↪ Avoir un animal dans la classe : chaque enseignante est libre d'accéder à cette demande tout en respectant les réglementations.
- ↪ Refaire des ventes de gâteaux : la situation actuelle ne permet pas d'organiser celles-ci de manières pertinentes puisque les parents ne doivent pas rentrer dans l'école et qu'il faut éviter les attroupements mais dès que la situation le permettra ces ventes reprendront.
- ↪ Découvrir les sports que les copains pratiquent et les essayer : c'est une idée intéressante, à voir comment on peut organiser cela.
- ↪ Mettre une boîte à idées dans chaque classe
- ↪ Les jours de pluie faire en sorte que ce ne soit pas toujours les CM1 et CM2 qui restent sous le préau parce qu'il fait froid : nous allons voir avec Vianney comment faire en sorte que chaque enfant puisse se sentir bien. Pour rappel, lorsque les enseignantes sont à l'école, elles gardent leurs élèves en classe mais ce ne peut pas être le cas pour tous et les plus petits doivent être mis à l'abri. Le problème sera réfléchi en équipe.
- ↪ Reboucher les trous autour des poteaux du terrain de foot : cela est fait à chaque vacances et à chaque journée travaux quasiment mais certains enfants tournent autour et creusent des ornières à cet endroit.

Questions et remarques des parents :

- ↪ Les gourdes pourraient-elles être rendues les mardis et vendredis soirs pour être lavées par les parents. C'est possible dans toutes les classes. Certains enfants ne doivent pas y penser.

- ↪ Salle polyvalente : Il serait temps de trouver une solution en installant un sol souple exemple... Cette salle a en effet un grand besoin de travaux ou de remise en état et le projet travaux comprend une vraie solution pour celle-ci. Il va juste falloir être patient 1 ou 2 ans de plus afin de ne pas investir à perte.
- ↪ Les PC de la salle informatique sont en fin de vie et il faudrait les changer. : le sujet a été abordé lors du dernier CA et sera étudié de manière plus concrète lors d'un prochain CA
- ↪ Installer des bacs à compost dans l'école : la proposition est validée merci à la maman qui s'est proposée de gérer cette mission.
- ↪ Vu qu'il n'y a pas de sorties est-ce possible d'avoir des intervenants pour faire des activités à l'école par rapport au thème : nous n'avons pour l'instant annulé aucune sortie mais reporté toutes celles prévues. Nous ne pourrions pas cumuler sorties et interventions à l'école mais si les sorties devaient être annulées nous organiserions des interventions à l'école.
- ↪ Concernant le périscolaire, serait-il possible de prévoir des activités pour la garderie du soir car les parents ont l'impression que les enfants sont un peu livrés à eux-mêmes : Lorsque les enfants seront à l'intérieur les activités seront un peu plus dirigées mais dehors il est difficile d'avoir à la fois un œil sur tous et d'organiser des activités. Certains n'auraient pas envie d'y participer et il faut qu'ils puissent être surveillés. L'équipe de surveillance sera renforcée à compter du lundi 12 octobre par Quentin qui sera présent de 17h00 à 18h30 tous les jours et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'organisation de l'étude sera retravaillée par Mme du LAC, Chantal, Camille et Vianney lors de leurs journées de travail pendant les vacances.
- ↪ Propreté des toilettes : combien de fois par jour est nettoyé le sol (rapport à l'eau par terre qui se mélange avec leurs chaussures sales) : les toilettes sont nettoyées 2 fois par jour (matin et au début de la sieste) L'eau vient de la fontaine. Si on diminue son débit l'eau n'est plus distribuée dans tous les robinets et si on l'augmente elle éclabousse.
- ↪ Plus de bandes rouges pour les séparations dans la cour, y a-t-il une nouvelle organisation ? : non mais les enfants ont compris les règles alors il est inutile de polluer davantage avec du plastique.
- ↪ Quelles sont les règles de circulation devant l'école ? Car il existe un panneau sens interdit  (sauf bus) dans le sens petit parc de jeux-> Ecole. Mais j'ai l'impression (😬😬) que parfois c'est en

effet sens interdit et parfois non... ? Car c'est vraiment le bazar devant l'école ! Pourrions-nous avoir un éclaircissement ? Et si en effet il y a un sens interdit, un rappel pourrait-il être fait aux parents (conducteurs) : *La voie publique n'est pas du ressort de l'école. La rue n'est en sens interdit que le mercredi.* Les idées proposées sont qu'il faudrait relancer l'idée du pédibus, Voir si on pourrait faire décaler le passage du feu vert piéton et du feu vert voiture au croisement, demander à la police municipale d'intervenir plus régulièrement. Ce sujet sera discuté avec l'équipe de l'APEL

Fin du Conseil d'établissement à 21h00.

Mme du Lac remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation et leur implication dans la vie de l'école.

Prochain conseil : mardi 9 mars (18h30-20h00)